



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 4 octobre 2021 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-13-2021 **

Site concerné :

Lot : 2867855
Adresse projetée : 716 rue Perras
Zone : H-218

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'installation d'une piscine et la construction d'un cabanon avec un gazebo :

- Permettre l'installation d'une piscine en cour avant alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis. La piscine sera installée dans la cour avant secondaire donnant sur la rue Langevin à 8 pieds de la ligne de terrain avant
- Permettre la construction d'une remise avec gazebo attenant en cour avant alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis. La remise sera installée dans la cour avant secondaire donnant sur la rue Langevin à 8 pieds de la ligne de terrain avant.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca, en appelant au 450-454-3919 ou en se présentant à la séance du 4 octobre 2021.

Donné à Saint-Isidore ce 17 septembre 2021.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 17^e jour de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour de septembre 2021
